

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Vie de l'Association

### La Rédaction

---

Volume 1, numéro 4, avril 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056517ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056517ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

#### ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer ce document

La Rédaction (1956). Vie de l'Association. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 1(4), 114–116. <https://doi.org/10.7202/1056517ar>



## Vie de l'Association

### Assemblée du 21 mars 1956

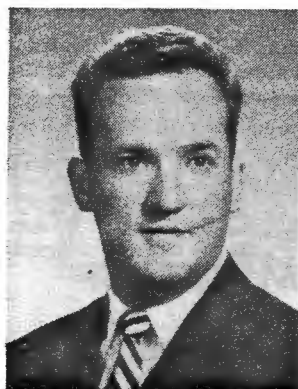
Une quarantaine de membres y étaient présents. Tel que prévu, le programme comprenait deux items: le tirage terminant la souscription en cours et les élections.

**Tirage:** Voici les noms et adresses des heureux gagnants:

- 1er prix : voyage à New York sous les auspices de la Compagnie Voyages Hone,  
alloué à : Mrs. Mary Catrantzos, 791 avenue Outremont.
- 2e prix : Un Larousse en deux volumes,  
alloué à : M. Maurice Beaudoin, 2760 Beauclerk.
- 3e prix : Un cours gratuit à l'*Institut de Traduction*,  
alloué à : Mlle Denise Jasmin, 4600 boul. Pie IX, app. 15.
- 4e prix : Un radio réveille-matin.  
alloué à : Mlle Ida Di Giovanni, 7241 Berri.
- 5e prix : Un Harrap en 2 volumes,  
alloué à : M. R. S. Perrin, 8845 Lajeunesse.
- 6e prix : Un Concise Oxford Dictionary,  
alloué à : Mlle Doreen Bédard, 669 Wiseman, Outremont.

**Elections:** A la suite du tirage, M. Fernand Beauregard, ayant exposé brièvement les progrès réalisés pendant ses deux années d'exercice comme président, insista sur l'importance du geste sur le point d'être posé par l'assemblée. En effet, si nous ne vivions plus dans les trances d'un passé hésitant, il n'en demeurerait pas moins vrai que le présent, tout prometteur qu'il paraisse, nécessite encore un programme de consolidation que, seule, une équipe de conseillers actifs et clairvoyants pourra parachever. Il ajouta qu'il regrettait de ne pouvoir assumer la présidence pour un troisième mandat, heureux qu'il était, toutefois, de laisser à son successeur une association en pleine vitalité morale et financière. Il eut ensuite un mot de reconnaissance à l'endroit de tous, principalement à l'endroit de chacun des membres de son Conseil '55-'56, qu'il invita alors à prendre la parole.

Le R. F. Stanislas-Joseph, vice-président, tint à remercier hautement tous ceux qui lui avaient prêté main forte dans le lancement du Journal et dans l'organisation du Congrès de novembre dernier. M. Jean-Paul Riopel, Trésorier, présenta un rapport détaillé sur la situation financière de l'Association. M. Gérard Labrosse, publicitaire, nous fit part de ses efforts pour faire connaître l'Association par l'intermédiaire de différents journaux et pour recueillir des annonces pour le Journal et des prix pour le tirage. Si, à l'invitation du président, Mlle Hélène Lanctôt, secrétaire, se contenta de saluer l'assemblée avec un gracieux sourire, les applaudissements que son geste souleva ne l'assurèrent pas moins de la sympathie de tous. Puis, Mlle Jeanne Grégoire fut nommée Présidente d'élection avec, pour lui aider à remplir cette charge, Mlle Andrée Francœur comme Secrétaire et MM. André d'Allemagne et André Bouchard comme Scrutateurs.



M. JEAN-PAUL RIOPEL

#### REVENUS

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Balance au 19 mai 1955 | \$ 30.59         |
| Cotisations            | \$ 255.00        |
| Souscription           | \$ 275.80        |
| Emprunt                | \$ 400.00        |
| Don                    | \$ 50.00         |
| <b>TOTAL :</b>         | <b>\$1011.39</b> |

## Etat financier au 21 mars 1956

#### DÉPENSES

|                     |                   |                   |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Emprunt:            |                   |                   |
| Remise              | \$ 400.00         |                   |
| Intérêt             | \$ 7.98           | \$ 407.98         |
| Journal             |                   | \$ 190.31         |
| Secrétariat :       |                   |                   |
| Timbres             | \$ 39.00          |                   |
| Imprimerie          | \$ 9.00           |                   |
| Papeterie           | \$ 46.28          |                   |
| Divers              | \$ 8.77           | \$ 103.05         |
| Assemblée :         |                   |                   |
| Salle               | \$ 12.00          |                   |
| Honoraires          | \$ 10.00          |                   |
| Réceptions          | \$ 36.60          | \$ 58.60          |
| Frais de Banque     |                   | \$ 1.80           |
| Frais divers        |                   | \$ 15.82          |
| <b>Total :</b>      | <b>\$ 777.56</b>  |                   |
| Surplus             |                   | \$ 233.83         |
| <b>Grand total.</b> | <b>\$ 1011.39</b> | <b>\$ 1011.39</b> |

Le nouveau Conseil de l'ACTD, dont les pouvoirs s'étendront jusqu'en janvier 1957, est ainsi constitué :

Président : M. Simon L'Anglais,  
 Vice-Président : R. F. Stanislas-Joseph, i.c.  
 Secrétaire : Mlle Andrée Francœur  
 Trésorier : M. André Bouchard  
 Publicitaire : Mlle Doreen Bédard.

La soirée s'est terminée vers les 10 h. 30 p.m., laissant sur toutes les figures une impression de contentement. Il serait difficile de dire au juste ce qu'on apprécia davantage des rapports de l'ancienne administration, du doigté et du savoir-faire de Mlle Jeanne Grégoire, du calme et de la sérénité du nouveau Président, M. Simon L'Anglais.

\* \* \*

### Assemblée du 25 avril 1956

Ce fut une soirée très active. On y fit l'étude de la nouvelle Constitution de l'Association telle que préparée par notre conseiller juridique, Me Roland Chauvin, et déjà sanctionnée par le Conseil actuel. Elle vous parviendra incessamment dans sa tournure définitive.

En conformité avec cette nouvelle constitution qui rejette l'appellation de *publicitaire* et porte à sept les membres du Conseil, l'Assemblée compléta l'effectif du Conseil en nommant conseillers: Mlle Doreen Bédard, M. André D'Allemagne et Mme Jean Bourassa.

En autres choses, il fut proposé et adopté :

- 1o que la cotisation annuelle de tout membre soit portée à cinq dollars par année, à partir de janvier 1957;

- 2o que, pour couvrir les trois mois qui séparent l'exercice '55-'56 qui se terminera le 30 septembre et le prochain exercice qui commencera le 1er janvier 1957, les membres actuels versent une cotisation supplémentaire de \$ 2.00;
- 3o que tous ceux qui deviendront membres pour la première fois après le 1er juillet d'une année quelconque versent une cotisation semestrielle de \$ 3.00.

\* \* \*

Notre nouveau  
Président:

**M. Simon L'Anglais, M.A., LL.B.**

M. Simon L'Anglais naquit à Québec. Il est le fils de feu le juge Roméo L'Anglais de la Cour Supérieure.

Il fit ses études à Métis, Rimouski et Montréal. Il devint membre du Barreau en 1939, et en 1949 il obtint une maîtrise ès arts en Linguistique à l'Université de Montréal.

M. L'Anglais ne manque pas de préoccupations littéraires et artistiques. Il est le réalisateur de deux émissions radiophoniques : *Qui aura le dernier mot ?* et *Je vous ai tant aimé*. Auteur de la première, il est également le co-rédacteur de la seconde.

Il s'adonne aussi aux affaires; d'où connaît-il bien le marché québécois et son exploitation. Depuis 1945, il dirige un bureau de traduction sous la raison sociale *Transcrib*.



L'ACTD ne pourra que progresser sous l'influence de son dynamisme qu'inspireront la richesse de sa culture, la force

de sa pensée et l'aménité de ses manières. A lui, nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de succès !

\* \* \*

### A propos du Journal

1. A la page 14 du numéro de janvier 1956 de *CANADIANA*, ou catalogue des publications se rapportant au Canada et notées par la Bibliothèque nationale, mention est faite de notre *Journal* sous ses appellations française et anglaise.

2. Le 27 janvier 1956, "le droit d'auteur sur l'œuvre littéraire publiée intitulée *JOURNAL DES TRADUCTEURS* a été enregistré sous le numéro d'ordre 115650 dans le Registre des droits d'auteur numéro 32, au nom du Frère Stanislas-Joseph, i.c., (J.N.H. Taillefer), de Montréal, Québec".

3. Une lettre datée du 23 mars 1956 et provenant du Bureau de Poste de Montréal nous apprend que le *JOURNAL DES TRADUCTEURS* est maintenant considéré "comme matière postale de la deuxième classe".

4. Tout lecteur peut contribuer financièrement à l'amélioration du *Journal* en sollicitant des annonces qui lui vaudront en retour 20% de commission. Il faut alors traiter directement avec le *Directeur du Journal*.